

l'Histoire des Septante, c'est-à-dire de la manière dont a faite la version grecque de la *Bible*, appelée version des *Septante*. C'est cet ouvrage que Paradin a traduit. Voyez, au sujet d'Aristée, la *Biographie universelle*.

XII. *Blason des danses où se voyent les malheurs et ruines venant des danses, dont jamais homme ne revint plus sage, ni femme plus pudique; à Beau-Ieu, pour Iustinian et Philippes Garils, 1556, et non 1566, comme le disent le P. Nicéron et la Biogr. univ.*

Ces Garils, qui paraissent avoir été libraires dans l'ancienne capitale du Beaujolais, étaient sans doute parents de l'auteur, puisque l'ouvrage de ce dernier est précédé d'une épître à *Prudence sa niece*, où l'on voit que cet ouvrage avait été *basti* en faveur de ladite demoiselle, pour ses *estrenes de festes de la nouvelle année*.

Deux Lyonnais, MM. Aimé Martin et Parelle, ont publié une nouvelle édition du *Blason des danses*; Paris, Techener, 1830, in-16.

Rien de plus amusant que la lecture de cet ouvrage, grâce à la naïveté du style, à la candeur, à la bonhomie, à la crédulité de l'écrivain. On pense bien que la danse y est représentée comme une invention diabolique, que les bons chrétiens doivent fuir avec horreur. Paradin établit cette thèse par une foule d'exemples tirés des auteurs sacrés et profanes.

Les extraits suivants, que nous avons jugés propres à figurer ici, donneront une idée de sa manière et nous fourniront le sujet de quelques observations.

Un des premiers chapitres, pages 19-20, est intitulé : *Danse recitée par Apulee, quasi semblable à celle qu'on nomme les Hayes*. On reconnaîtra aisément que cette ancienne danse des *Hayes*, la *Pyrrhique* des Grecs, est encore usitée de nos jours, quoiqu'elle porte un autre nom. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

« Le diable cognoissant ce feu infernal, a tendu le filé des danses, où se monstrent plus les allechemens de la